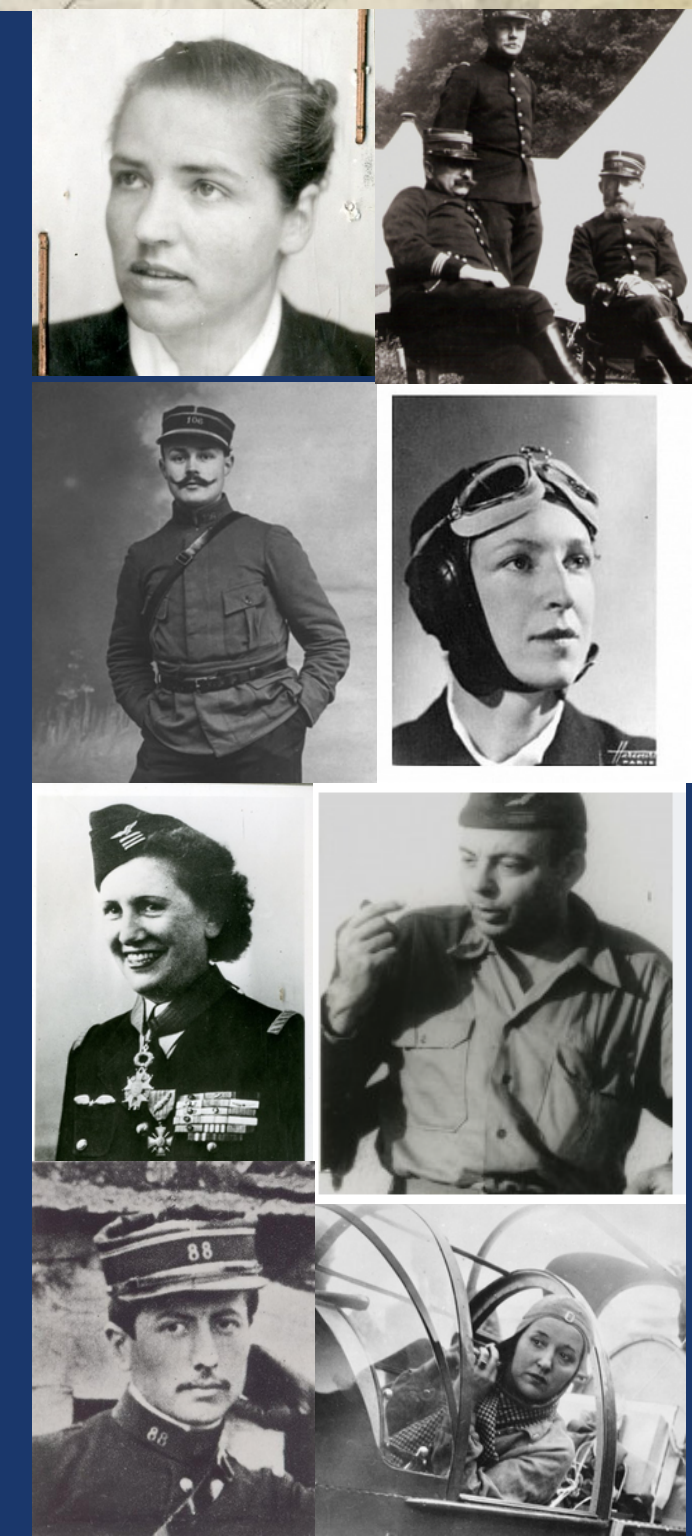




QUIZ

Des vies, des destins.

Viens jouer avec les archives du
Service historique de la Défense
pour découvrir les dossiers
individuels de grandes
personnalités de l'Histoire.





Charles Péguy s'engage volontairement pour effectuer son service militaire d'une durée de 3 ans.

Retrouve sur son livret matricule la date de cet engagement et calcule l'âge qu'il avait à ce moment-là ?

1918	☐	☐	19 ans
1914	☐	☐	21 ans
1892	☐	☐	16 ans



Le savais-tu ?

Quand Charles Péguy fait son service militaire ou national en 1892, la France est sous la IIIème République. Elle est proclamée le 4 septembre 1870, deux jours après la défaite militaire de l'Empire à Sedan et s'achève avec les défaites de mai et juin de 1940.



Après la défaite de 1870, la IIIe République cherche à transformer le système de la conscription pour le conduire vers un système plus égalitaire et accepté de tous. Plusieurs lois vont tendre vers ces principes :

La loi Cisse du 21 juillet 1872

- Elle rétablit le principe de l'universalité puisque le remplacement est supprimé et le service militaire personnel et obligatoire remplace la conscription. Il dure, selon le tirage au sort, cinq ans ou de six mois à un an.

De plus, les services de réserve sont créés et s'effectuent après le service militaire. Le temps de service dans la réserve d'active est de quatre ans. Le conscrit est ensuite affecté en territorial d'active pour cinq ans et six ans dans l'armée territoriale de réserve. Le remplacement est supprimé.

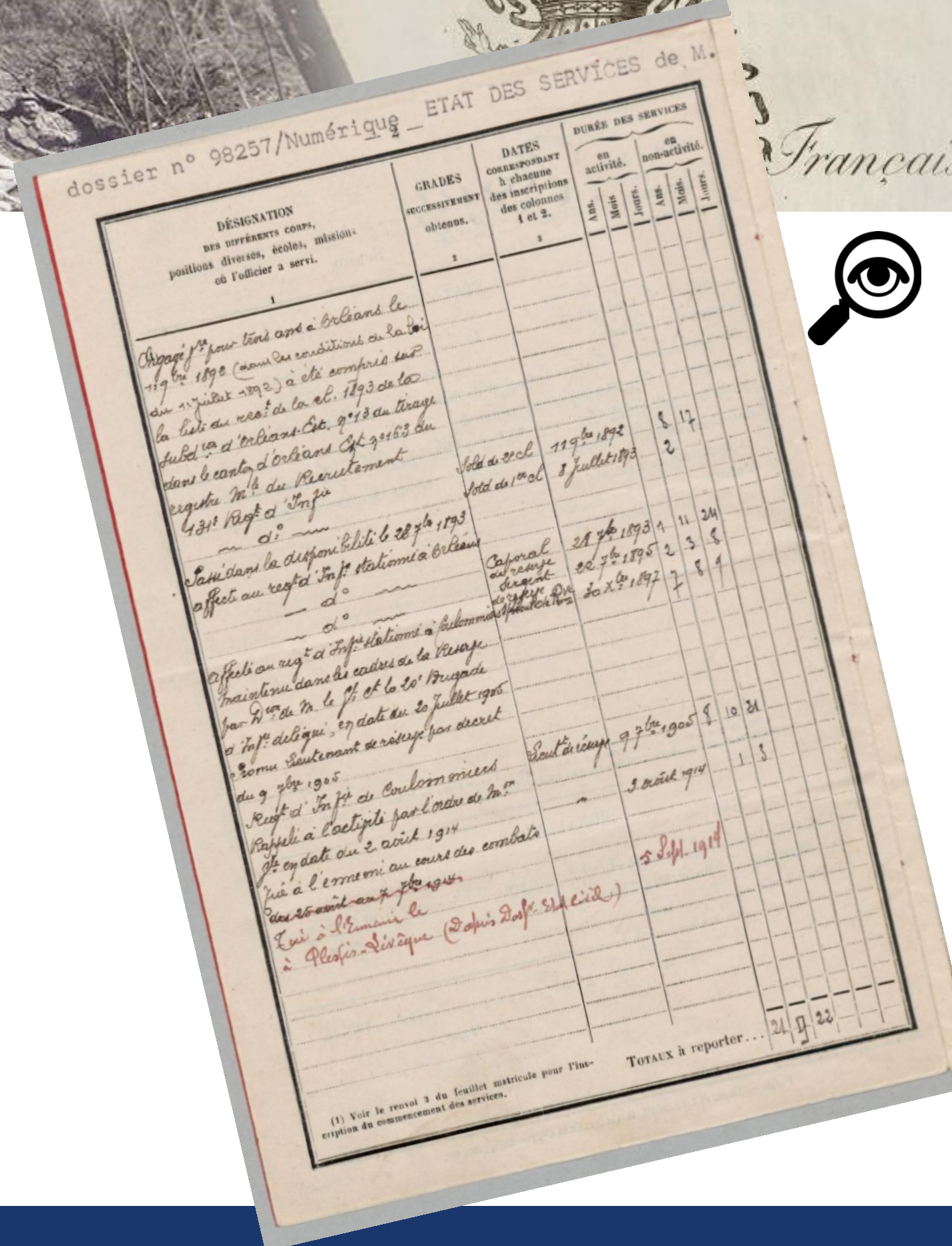
La loi Freycinet du 15 juillet 1889

La durée du service militaire passe de cinq ans à trois ans pour ceux qui tirent le mauvais numéro et les dispenses de certaines catégories de jeunes gens (enseignants, élèves des grandes écoles, séminaristes) sont supprimées, au profit de temps de service adaptés.

La loi Berteaux du 21 mars 1905

Elle supprime le tirage au sort et toutes les exemptions. Tous les hommes français sont appelés sous les drapeaux pour deux ans. Le service national devient dès lors personnel, obligatoire et universel. Cependant avec cette loi, le conscrit est en droit de demander un sursis.

En 2019, le Service historique de la Défense a consacré une exposition sur "Le service national : deux siècles d'histoire française, de la conscription au parcours citoyen". Les explications ci-dessus sont extraites de son livret d'exposition.



1

1

1

41 ans

Pour faire face à la Première Guerre mondiale, huit millions d'hommes entre 18 et 45 ans sont mobilisés de 1914 à 1918 soit 20 % de la population. L'armée d'active est donc complétée par : l'armée de réserve, l'armée territoriale et la réserve de l'armée territoriale.



Relève le défi :
Essaie de lire cet extrait de relevé de notes de Charles Peguy ...

l'esprit fin, distingué, très déférent, très discipliné, d'une haute culture intellectuelle (ancien élève de l'Ecole Normale Sup^{re}), M^r le Lt Péguay a, au cours des nombreuses périodes d'exercices qu'il a accomplies, acquis la connaissance de l'homme de troupe. Animé d'un excellent esprit, il a su développer ses connaissances et aptitudes M^l au point qu'on peut le dire prêt à faire un bon camarade de Compagnie. Proposé p^r le grade de Capitaine.

Tu le trouves illisible ?

**La paléographie peut t'aider.
C'est l'étude des écritures
anciennes, indépendamment de
la langue.
Elle est le passage obligé pour
tout archiviste qui veut accéder
à un document comportant des
difficultés de lecture.**



"Esprit fin, distingué, très déférent, très discipliné, d'une haute culture intellectuelle (ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure). Monsieur le Lieutenant Péguay a, au cours des nombreuses périodes d'exercices qu'il a accomplies, acquis la connaissance de l'homme de troupe. Animé d'un excellent esprit, il a su développer des connaissances et aptitudes militaires au point qu'on peut le dire prêt à faire un bon camarade de Compagnie. Proposé pour le grade de Capitaine"



Les Journaux des marches et opérations (JMO)

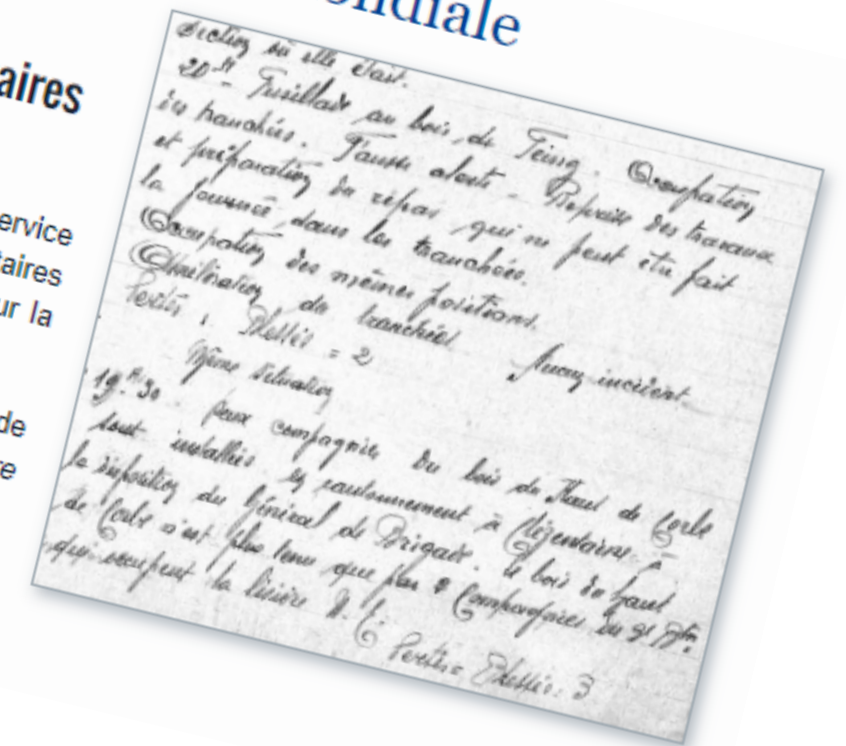
Les JMO sont des documents relatant les événements vécus par chaque état-major et corps de troupe (groupes d'armées, armée, corps d'armée, division, brigade ou régiment) au cours d'une campagne. Institués le 5 décembre 1874, les JMO sont une source irremplaçable sur la vie et la mort de millions de français.

Journaux des unités engagées dans la Première Guerre mondiale
Journaux des marches et opérations (JMO), carnets de comptabilité en campagne et journaux de bord et de navigation de toutes les unités militaires engagées durant la Première Guerre mondiale

La direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives (DPMA), en partenariat avec le Service historique de la Défense (SHD), a souhaité étendre à un plus large public l'accès aux fonds documentaires du ministère de la Défense en complétant les informations individuelles des fichiers des « Morts pour la France » déjà en ligne.

A l'occasion du 90^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, la DPMA a donc décidé de numériser les archives de toutes les unités engagées dans ce conflit et de les ajouter sur le site Mémoire des hommes.

 [Faire une recherche](#)



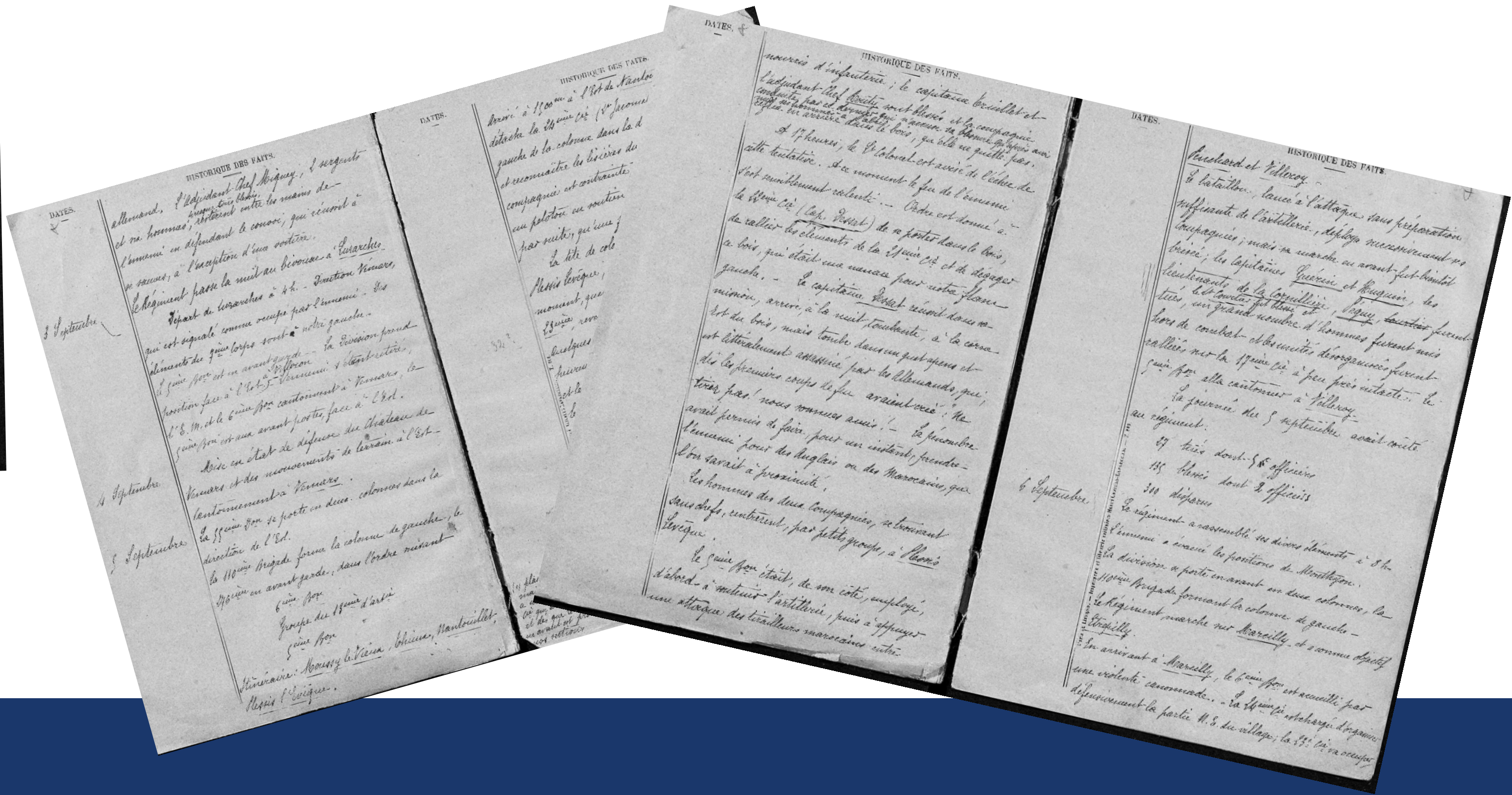
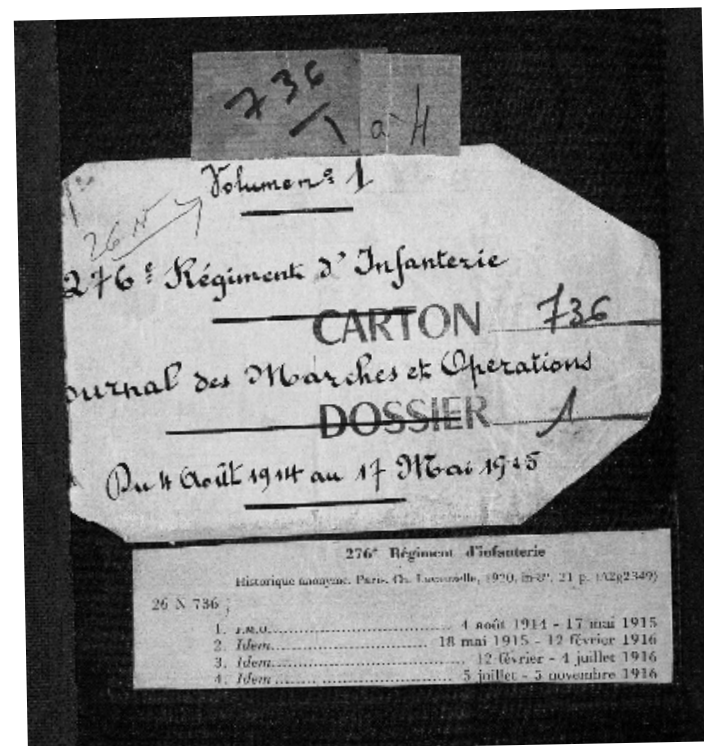
Le savais-tu ?

Tu peux retrouver sur le site "Mémoire des hommes", plus de 3 300 000 pages des JMO de 1914 à 1918 consultables en ligne.





Découvre le JMO du 276e Régiment d'Infanterie dans lequel a servi Charles Péguy à la date 5 septembre 1914.





Quels sont les termes employés pour faire part des circonstances du décès de Charles Péguy ?

Le savais-tu ?

La mention "Mort pour la France" est attribuée lorsqu'un décès est imputable à un fait de guerre, survenu pendant le conflit ou ultérieurement.

« Mort pour la France » est une mention honorifique posthume ajoutée à l'état civil d'une personne pour récompenser son sacrifice au service de la France.

Instituée pendant la Première Guerre mondiale, elle confère aux victimes, civiles ou militaires, une reconnaissance et un statut individuel.

Tu peux retrouver sur le site "Mémoire des hommes", plus de 1,3 million fiches de militaires décédés au cours de la Grande Guerre et ayant obtenu la mention "Mort pour la France". Tu peux retrouver celle de Charles Péguy, [ici](#).



Retrouve à partir de cette fiche consacrée à Charles Péguy, les informations sur sa sépulture .

Le savais-tu ?

« La Grande Tombe de Villeroy » est une nécropole regroupant les corps de 133 soldats et officiers morts le 5 septembre 1914 sur le champ de bataille entre Villeroy et les hauteurs de Monthyon. Établie dès le 10 septembre 1914, la Grande Tombe est d’abord matérialisée par de simples croix en bois, mentionnant le nom des officiers.

La mention MPF confère notamment (sauf restitution de la dépouille à la demande des familles) le bénéfice de la sépulture perpétuelle aux frais de l'Etat.

Charles Pierre PEGUY

Mort pour la France le 05-09-1914 (Plessis-l'Évêque (Le), 77 - Seine-et-Marne)

Né(e) le/en 07-01-1873 à Orléans (45 - Loiret)

41 ans, 7 mois et 29 jours

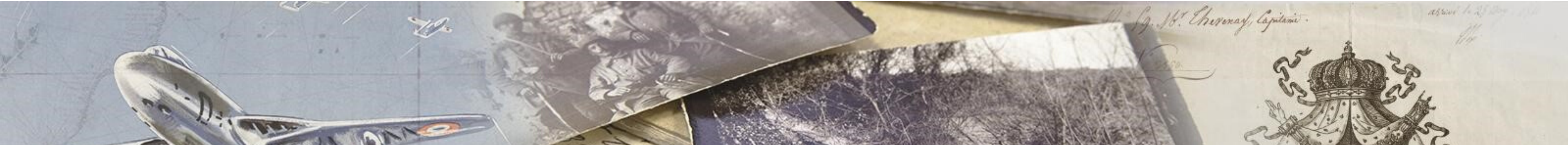
Carrière	
Grade	lieutenant
Unité	276e régiment d'infanterie (276e RI)
Classe	1893
Bureau de recrutement	Orléans (45)
Matricule au recrutement	163

Mention	Mort pour la France
---------	---------------------

Sépulture

Lieu de sépulture	Chauconin-Neufmontiers (Seine-et-Marne)
Nom du site de sépulture	nécropole nationale 'La Grande Tombe de Villeroy'
Type de sépulture	ossuaire
Numéro de la sépulture	1





BRAVO

Tu as obtenu avec succès ton
diplôme d'apprenti-e archiviste



DIPLÔME D'APPRENTI-E ARCHIVISTE

Service historique de la Défense

Décerné à :
Etablissement :
★ Classe :

FAIT À : _____ LE : _____